

TARIFS

2022-2023

	1 ^{er} trimestre Sept. - Dec. *	2 ^{ème} trimestre Jan. - Mars	3 ^{ème} trimestre Avril - Juin	TOTAL PAR ANNÉE
COÛTS OBLIGATOIRES				
Écolage				
Jardin d'enfants demi-journée	5236	3927	3927	13 090
Jardin d'enfants journée complète	6036	4527	4527	15 090
1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire	6036	4527	4527	15 090
3 ^{ème} à 8 ^{ème} primaire	6796	5097	5097	16 990
Tutorat linguistique (français / anglais)				
Obligatoire pour tous les élèves de la 3 ^P à la 8 ^P avec moins de 3 ans complets dans un enseignement bilingue, et sujet à évaluation de niveau par Mosaic **				
Année 1, 30% de l'écolage	2040	1530	1530	5100
Année 2, 25% de l'écolage	1700	1275	1275	4250
Année 3, 20% de l'écolage	1360	1020	1020	3400
Frais d'inscription (un paiement unique dû lors de la confirmation d'inscription)				1000
Frais annuels (par année scolaire)				
Fournitures scolaires et uniforme de sport				480
3P et 4P : Participation digitale				100
5P à 8P : Applications digitales				50
5P à 8P : Achat iPad et clavier en 4 ans				100
Ressources psycho pédagogiques				350
Assurance accident élève				12
Sorties de classe				160

* Nouveaux parents : les deux premiers mois d'écolage sont facturés au moment de la confirmation d'inscription.

* Parents actuels : le premier mois d'écolage est facturé en février/mars pour l'année scolaire suivante.

** Pour les élèves suivant le tutorat dans les deux langues, un tarif spécial est appliqué.

En cas de retard de paiement, les factures sont automatiquement augmentées de 100 CHF après le 1^{er} rappel.

	1 ^{er} trimestre Sept. - Dec. *	2 ^{ème} trimestre Jan. - Mars	3 ^{ème} trimestre Avril - Juin	TOTAL PAR ANNÉE
Repas (fourni par l'école) et supervision de repas				
4 jours par semaine	1150	862,5	862,5	2875
3 jours par semaine	863	647	647	2157
2 jours par semaine	575	431	431	1437
1 jour par semaine	288	216	216	720
Supervision de repas uniquement (repas fourni par la famille)				
4 jours par semaine	660	495	495	1650
3 jours par semaine	495	371	371	1237
2 jours par semaine	330	248	248	826
1 jour par semaine	165	124	124	413
Mosaic Club du matin (7h30 à 8h)				
5 jours par semaine	240	180	180	600
4 jours par semaine	192	144	144	480
3 jours par semaine	144	108	108	360
2 jours par semaine	120	90	90	300
1 jour par semaine	60	45	45	150
Mosaic Club de l'Après-midi (2 heures de 16h à 18h, goûter compris)				
4 jours par semaine	1040	780	780	2600
3 jours par semaine	780	585	585	1950
2 jours par semaine	520	390	390	1300
1 jour par semaine	260	195	195	650
Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris)				
4 jours par semaine	1200	900	900	3000
3 jours par semaine	900	675	675	2250
2 jours par semaine	600	450	450	1500
1 jour par semaine	300	225	225	750
Mosaic Club du Soir (1 heure de 16h à 17h, OU de 17h à 18h)				
4 jours par semaine	520	390	390	1300
3 jours par semaine	390	292,5	292,5	975
2 jours par semaine	260	195	195	650
1 jour par semaine	130	97,5	97,5	325
Mosaic Club du Mercredi				
de 8h à midi	600	450	450	1500
surveillance repas, jusqu'à 13h	160	120	120	400
de 13h à 16h30	560	420	420	1400
de 13h à 17h30	700	525	525	1750
Activités extra-scolaires hebdomadaires (goûter inclus)				
1 h (après-midi & mercredi)	dès 440	dès 330	dès 330	dès 1100
1h30	dès 660	dès 495	dès 495	dès 1650
Cours de guitare	760	570	570	1900
Soutien scolaire <i>par heure</i>				65
Mosaic Camps de vacances <i>par semaine</i>				dès 350

Repas (fourni par l'école) et supervision, <i>par repas</i>	25
Supervision de repas uniquement (repas fourni par la famille), <i>par repas</i>	18
Mosaic Club de l'Après-midi (de 16h à 18h, goûter compris) <i>par soirée</i>	25
Mosaic Club du Soir (de 17h à 18h) <i>par soirée</i>	13
Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris) <i>par soirée</i>	28
Mosaic Club du Mercredi matin <i>par mercredi</i>	50
Mosaic Club du Mercredi lunch (12h à 13h) <i>par mercredi</i>	18
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 16h30) <i>par mercredi</i>	45
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 17h30) <i>par mercredi</i>	55
Retard (après activité ou après l'école) de 15 minutes <i>par soir</i>	25
Retard (après activité) de 30 minutes <i>par soir</i>	40

Aucune modification ne peut intervenir concernant les vacances et les absences.

Les camps obligatoires pour les 5P à 8P (neige, voile, montagne et multi-sports) ne sont pas inclus dans ces tarifs. L'organisation des activités parascolaire dépend du nombre d'inscrits. Aucune confirmation ne pourra être faite avant le début de l'année scolaire. Les factures sont trimestrielles.

Réduction pour l'écolage :

- 20% sur l'écolage du 3^{ème} enfant. Pas de réduction en cas d'écolage payé par une entreprise pour un/des enfants de la fratrie.
- 2% sur l'écolage, s'il est payé en un seul paiement avant le début de l'année scolaire.